

LES ÉCHOS



de Terres-de-Caux



Dossier



Les vitrines
de Terres-de-Caux

Actualités



Jeux Olympiques,
Jumelage, Travaux

Terres de liens



Le mot
de Luc Ferry

Automne 2024 - n°9



Après un été qui nous aura semblé un peu court, l'automne est là et notre arrièresaïson mérite toujours qu'on profite encore des rayons de soleil. Déjà la rentrée des classes est passée. D'abord, au Campus Hortithèque comme au collège. Surtout, nos écoliers Caussiterriens ont repris leurs cours, retrouvant maitresses et maitres pour une nouvelle année. Dans des locaux flamboyant neufs, à l'école maternelle Camille CLAUDEL et à l'école élémentaire Luc FERRY ; dans d'autres plus authentiques, à l'école Jean-Loup CHRETIEN. Bien entendu, nous sommes fiers d'avoir réussi la transformation de nos écoles et d'avoir tous partagé un moment exceptionnel lors des inaugurations, en présence de M. Luc FERRY que je remercie de son attention, de sa disponibilité et de son message aux Caussiterriens.

Il y a encore à faire pour permettre aux activités périscolaires du matin, du midi et du soir, de se tenir dans les meilleures conditions. Le projet est finalisé mais son financement n'est pas encore bouclé. Nous redoublons d'efforts.

C'est aussi la rentrée des associations et je salue tous les bénévoles qui s'activent pour assurer à tous leurs adhérents de pouvoir pratiquer les activités de leur choix. La Commune ne compte pas son soutien tant technique que financier. Il en va de la réussite de nos associations.

La rentrée, c'est enfin le moment où nos vitrines prennent leurs teintes d'automne. C'est l'objet du dossier de ce magazine, tant il nous semble essentiel de rappeler tout ce que la Commune, la Communauté d'agglomération et la Région font pour la vitalité commerciale. Avec 68 vitrines, le bourg de Fauville est reconnu pour être une place de marchands, et cela depuis bien longtemps. C'est ce que nous voulons continuer de défendre dans un monde qui change. Plus que jamais, il faut réaffirmer – comme pendant la période COVID – que les commerces qui ont été reconnus ESSENTIELS, répondent présents à leurs clients, y compris le dimanche !

Avec Caux Seine aggro, nous mobilisons tous les moyens pour maintenir et développer cette vitalité et je remercie le concours de la Dynamique Commerciale de Terres-de-Caux à cet effet.

La vitalité du bourg c'est aussi celle des services, publics, professionnels ou privés. Nous le savons, nous sommes dans une économie de services. Plus que jamais, il faut favoriser leur installation, permettre leur développement. Nous nous y attachons particulièrement pour les services de santé, pour permettre aux professionnels de santé d'exercer dans les meilleures conditions pour le plus grand bien de leur patientèle, à proximité.

Pour terminer, je voudrais saluer le geste de fraternité de notre commune jumelle GRAFSCHAFT. Pour le cinquantième anniversaire de sa fondation (1974), le Maire, Achim JUCHEM a décidé de fonder de nouvelles cloches. A son invitation, avec également la présence d'une délégation de notre association de jumelage, nous avons assisté à cet événement : la fonte de 5 cloches. Il nous avait été demandé d'adresser les armoiries de Terres-de-Caux. La 1^{ère} cloche a été coulée avec les armoiries des deux communes jumelles et le nom des 17 villages de Grabschaft et des 7 villages de Terres-de-Caux y est gravé à tout jamais. Un honneur qui nous est fait ; témoin fort d'une amitié tissée depuis 44 ans (1979). Et, ô surprise, le Maire avait pris la décision de couler une cloche pour l'offrir à Terres-de-Caux. Ainsi, dès l'an prochain, lorsque la Délégation allemande viendra au printemps l'installer, la cloche de Grabschaft sonnera en Terres-de-Caux. C'est ainsi que nous faisons l'EUROPE...

Belle fin d'année.

*Tout
sincèrement,*

Jean-Marc VASSE

Sommaire

Le magazine est édité par
la commune nouvelle Terres-de-Caux
Place Gaston-Sanson - 76640 Terres-de-Caux
terresdecaux@terres-de-caux.fr

Directeur de la publication :
Jean-Marc Vasse

Rédaction en interne
Conception graphique/photo : WebéCréa
Impression : Caravel Création

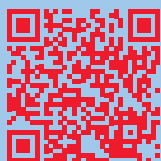
Infos pratiques	p.3
Actualités	p.4
Dossier	p.6
La question qu'on se pose	p.9
Tribunes	p.10
Terres de liens	p.11
Culture	p.12



Le secrétariat de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Durant les vacances scolaires, l'accueil est ouvert au public tous les matins de 9h à 12h et par téléphone ou sur rendez-vous l'après-midi de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire du site internet www.terres-de-caux.fr ou par mail à terresdecaux@terres-de-caux.fr.

Prenez votre rendez-vous en ligne sur rdv.terres-de-caux.fr ou en flashant le QR Code ci-contre



Les permanences

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat des élus : 02.35.96.42.38 | virginie.deniaud@terres-de-caux.fr

AUZOUVILLE-AUBERBOSC

☎ 06.67.90.38.58
✉ pascal.huby@terres-de-caux.fr
Mardi de 17h30 à 18h30

BERMONVILLE

☎ 07.61.16.23.81
✉ sophie.cousin@terres-de-caux.fr
Jeudi de 18h00 à 19h00

RICARVILLE

☎ 07.61.16.26.22
✉ gilbert.lachevre@terres-de-caux.fr
Vendredi de 15h00 à 17h00

Les maires-adjoints et délégués vous reçoivent lors de leur permanence dans les mairies ou sur rendez-vous

BENNETOT

☎ 06.66.26.14.65
✉ paule.craquelin@terres-de-caux.fr
Mardi de 17h30 à 18h30 sur RDV

FAUVILLE-EN-CAUX

☎ 06.14.43.31.45
✉ bruno.delacroix@terres-de-caux.fr
Samedi de 9h à 12h sur RDV

SAINT-PIERRE-LAVIS

☎ 06.22.27.13.93
✉ joelle.lavenu@terres-de-caux.fr
Mercredi de 18h à 19h sur RDV

SAINTE-MARGUERITE

☎ 06.14.43.31.50
✉ christine.ledun@terres-de-caux.fr
Mercredi de 17h30 à 18h30

AUTRES PERMANENCES

Cécile SINEAU-PATRY

Vice-Présidente du département de Seine-Maritime

Conseillère Départementale du canton de Saint Valéry en Caux

En mairie de Terres-de-Caux

Le samedi matin sur rendez-vous au 02.35.03.55.73

✉ cecile.sineau-patry@seinemaritime.fr



Recensement



Le recensement de la population se déroulera sur l'ensemble de la commune de Terres-de-Caux du 16 janvier au 15 février 2025. Des agents assermentés se rendront à votre domicile pour procéder au recensement.

Entretien des trottoirs



La propreté de notre commune est l'affaire de tous. Les riverains, propriétaires comme locataires, doivent assurer l'entretien des trottoirs devant leur domicile. S'agissant des immeubles, cette tâche revient au syndic de copropriété.

Les riverains doivent désherber, tailler les arbres et les haies, balayer les feuilles et dégager la neige ou le verglas en utilisant du sel ou du sable pour prévenir les accidents.



Réception des assesseurs



La municipalité de Terres-de-Caux tenait à remercier tous les citoyens qui se sont investis trois dimanches de suite dans la préparation et le déroulement des élections européennes et législatives. C'est pourquoi, les conseillers municipaux, conseillers du bourg et des villages, assesseurs et scrutateurs, au nombre de 83, ont été reçus à Bennetot pour partager un moment de convivialité.

Projet scolaire

L'année 2024 fut intense pour les écoles de Terres-de-Caux. Après la rénovation de l'école maternelle et de l'école Luc Ferry, suivie de l'inauguration en présence de l'ancien ministre de l'éducation Luc Ferry, les projets se poursuivent. Les services techniques communaux ont rénové les sanitaires de l'école Jean-Loup Chrétien, et le projet d'agrandissement continuera dans les prochaines années avec la construction d'une nouvelle extension pour la cantine et les activités périscolaires. Quant à l'ancienne école de Bermonville, les salles de classe pourront faire l'objet d'une réhabilitation pour devenir la salle du conseil de village et des mariages.

Les travaux sur le territoire

Dans l'optique de continuer la rénovation des infrastructures routières tout en favorisant les mobilités douces et la sécurité, la municipalité poursuit son programme. A Fauville, **dans la rue du Parc**, les travaux vont être effectués en deux temps avec le concours de Caux Seine agglo. La première phase consistera en une réfection de l'enrobé pour la chaussée et la création d'un cheminement piétons entre le carrefour allant de la clinique vétérinaire jusque la sortie du lotissement «*de clos du vieux puits*», rue «*Albert Boivineau*». Un cheminement piétonnier et un aménagement paysager vont être créés au **hameau de Bourville** pour relier le futur lotissement au centre bourg, en passant par la gendarmerie, avec toujours l'objectif d'améliorer les mobilités douces. **A Saint Pierre Lavis**, le trottoir a été refait le long de la D149. Il sera achevé dès que le département de Seine-Maritime aura terminé ses travaux. Côté sécurité routière, un nouveau ralentisseur a été ajouté sur cette même route. Il sera repris très prochainement par l'entreprise en charge de sa mise en place car il est non conforme. Un ralentisseur a également été créé **à Ricarville** pour remplacer l'ancien «*coussin Berlinois*». **A Auzouville**, deux plateaux surélevés ont été installés au **«hameau du beau soleil»**, par l'action conjointe de la commune et de Foucart, avec le concours du département.



Cinquantenaire de Graftschaft

Graftschaft, ville jumelle de Fauville-en-Caux depuis 1979 fête son cinquantenaire cette année. Outre l'amitié qui nous unit, elle a été un modèle inspirant dans la construction de notre commune nouvelle, puisqu'elle regroupe 17 villages en son sein.

Pour célébrer cet anniversaire, une délégation d'élus caussiterrienne, présidée par Jean-Marc VASSE, a été invitée au mois de septembre pour inaugurer la fonte de deux cloches, dont l'une d'elles est estampillée du logo de Terres-de-Caux. Cette visite fut l'occasion de découvrir la vallée de l'Ahr, fortement impactée par les pluies diluviennes de juillet 2021 et de dévoiler le nouveau panneau de jumelage.



En Bref

- > Noël des enfants
- > Commémoration de la fête nationale
- > Les escales de la transition



Plus de brèves sur
enbref.terres-de-caux.fr

Des Jeux Olympiques à Terres-de-Caux

A la une : Actus

Promouvoir les valeurs du sport et de l'olympisme est l'une des missions que la commune de Terres-de-Caux s'est donnée, en organisant la deuxième des trois journées de l'olympisme, en partenariat avec l'éducation nationale, Caux Seine aggro et le Comité Départemental Olympique. Quatorze classes de CM1/CM2, soit plus de 300 enfants, ont participé à cet événement qui s'est déroulé comme les jeux olympiques : le parcours de la flamme avec l'allumage en présence de deux anciens athlètes de badminton, ayant participé au JO de Barcelone en 1992 ; la cérémonie d'ouverture avec le défilé des délégations, le discours des athlètes sur le sport et handisport et la lecture du serment, par deux élèves, en français et en anglais. Les écoliers ont participé aux différentes épreuves durant cette journée qui s'est achevée par la cérémonie de clôture. Cet événement fédérateur sera renouvelé l'année prochaine !



© Karine Geney



© Team Cœur de Caux Cyclisme

Une tradition à Terres-de-Caux : des courses au niveau régional

Les courses cyclistes et pédestres, traditionnellement inscrites à notre agenda caussiterrien, participent aux différents circuits régionaux.

Côté course à pied, «la Ricarvillaise» et «Les foulées Auzouvillaises» comptent respectivement pour la 5^{ème} et la 6^{ème} étape du Challenge du Pays de Caux.

Côté cyclisme, la course « Gentleman » est une course contre la montre qui a servi de support au Championnat de Normandie de Paracyclisme. Cette édition comptait neuf coureurs paracyclistes, 55 coureurs pour le contre-la-montre et 57 duos.



Des travaux pour les stades

Le club de Foot ASF se porte bien avec près de 500 licenciés pour 22 équipes, dont une au niveau régional. Les terrains sont donc fortement sollicités, notamment le stade René LUCAS, homologué au niveau du championnat pour les compétitions régionales. Pour permettre à tous les licenciés de s'entraîner sereinement et pour préserver les terrains, notamment pendant la période hivernale, la commune de Terres-de-Caux investit dans l'installation d'un éclairage pour un deuxième terrain, avec le concours financier du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A). Dans le même temps, des dispositifs «pare-balls» ont été installés pour préserver la tranquillité des riverains, qui retrouvaient régulièrement des ballons dans leurs jardins.

DOSSIER : Les Vitrines

DE TERRES-DE-CAUX

Coeur de ville, coeur de vie

Les vitrines des magasins sont les premiers éléments qui peuvent inviter à découvrir ce qu'il y a à l'intérieur. Circuler dans le bourg de Fauville et voir leurs devantures, c'est sans aucun doute, un atout pour venir vivre à Terres-de-Caux, commune attractive à bien des égards.

Un tissu commercial diversifié et animé

Terres-de-Caux compte à ce jour 68 commerces avec vitrine qui sont en activité, offrant toute une gamme variée de services et de produits : des métiers de bouche comme les boulangers, bouchers,



charcutiers-traiteurs, cafés et restaurants, rapides ou traditionnels. On y trouve également des commerçants de prêt à porter, d'optique, de presse, et bien d'autres, cette liste n'est pas exhaustive.

Un commerce qui se porte bien

Le nombre de commerces est un indicateur de vitalité, que l'on peut compléter avec le faible taux de vacance. Celui de Terres-de-Caux est l'un des plus bas du territoire de Caux-Seine aggro, avec un taux de 3%. En comparaison, la moyenne nationale est à 11%. Lorsqu'un commerce baisse le rideau, il est aussitôt remplacé par un autre. Les fonds de commerce sont très recherchés. Terres-de-Caux se positionne comme un centre-bourg offrant un cadre propice à l'épanouissement des activités locales.

Un vie commerciale dynamisée

Pour dynamiser la vie du centre bourg, «La Dynamique Commerciale», l'association locale des commerçants, s'investit activement, avec l'aide du soutien logistique de la municipalité, pour promouvoir le dynamisme et l'attractivité des vitrines caussiterriennes. Pour ce faire, elle organise chaque année plusieurs événements pour rapprocher commerçants et habitants. Citons la traditionnelle braderie du mois de novembre, le marché de Noël, ainsi que la course de caddies qui est une attraction unique sur notre territoire.



LA QUESTION QU'ON SE POSE ?

Est-il vrai que le Maire a donné son accord pour l'installation d'un supermarché ALDI au Pot cassé ?

Comme d'autres discounters avant eux, les représentants d'ALDI ont sollicité une audience en mairie pour présenter au Maire leur projet d'implantation au Pot Cassé, à Fauville-en-Caux. Fidèle à ses engagements de maintenir le tissu local commercial du centre bourg équilibré, le Maire, de concert avec ses adjoints, a adressé une fin de non-recevoir à la demande d'ALDI.

Soutenir le commerce local



Pour agir à l'échelle du territoire, Caux-Seine aggro a créé une Société Publique Locale, Caux Seine développement, à qui a été notamment confiée, la mission de dynamiser le commerce local. Cette agence de développement économique de proximité facilite les échanges et les collaborations avec divers acteurs économiques du territoire afin de renforcer l'économie locale et soutenir l'emploi.

Quelques-unes de ses missions consistent à soutenir la professionnalisation des associations de commerçants et d'artisans, promouvoir et animer le commerce local, renforcer la pérennité et la diversité commerciale sur le territoire, coordonner une stratégie d'attractivité à l'échelle locale et accompagner la transition numérique.

Vers une transition numérique

La crise sanitaire a montré aux entreprises la nécessité de s'adapter rapidement. Épargné par les confinements, l'e-commerce s'est imposé comme une solution incontournable. Face à ce défi, Caux Seine développement a renforcé son accompagnement

des commerçants, artisans et producteurs locaux en lançant plusieurs initiatives. Parmi celles-ci figure la place de marché local : www.achetersurcauxseine.fr.

Avec cette plateforme, il est possible d'acheter en ligne dans les enseignes participantes. Avec la présence de 330 boutiques et un catalogue de plus de 4 000 produits, cette vitrine numérique aide les commerces locaux à augmenter leur visibilité grâce à Internet. Le site offre plusieurs services, dont le «click and collect» et la livraison à domicile.

Accompagner, c'est aussi former

Disposer d'outils numériques ne suffit pas, et la formation aux nouvelles pratiques est un volet primordial. Pour ce faire, Caux Seine développement organise régulièrement des sessions de formation, collectives et individuelles, pour les aider à intégrer les nouvelles pratiques numériques. Un exemple notable est le FabLab Soli'Seine, inauguré en 2022, qui propose un espace de création équipé d'imprimantes, d'outils 2D et 3D. Une dizaine de commerçants et artisans y ont déjà suivi des ateliers pour développer des projets créatifs et innover.

Faire son marché à Terres-de-Caux



Même si le commerce s'est modernisé, le marché traditionnel reste une institution. Les commerçants et producteurs locaux se rassemblent sur la place Gaston tous les vendredis matins. Notre territoire compte de plus en plus de producteurs et ce marché présentiel leur donne une vitrine pour vendre leurs produits. C'est un rendez-vous incontournable pour les habitants et visiteurs, renforçant le lien entre producteurs locaux et consommateurs, et valorisant un peu plus le circuit court.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Caux Seine aggro a créé des titres de paiement locaux pour acheter chez les commerçants & artisans du territoire. Il est possible de commander des chèques cadeaux locaux pour acheter des produits dans les boutiques de proximité. Vous pouvez même envoyer un chèque cadeau personnalisé à vos proches directement en ligne valable dans son commerce favori. A l'approche des fêtes de Noël, c'est une idée cadeau qui fait plaisir à tout le monde.

Pour plus d'informations : www.achetersurcauxseine.fr





et de pouvoir trouver des boutiques de proximité. Ces deux types de commerces se complètent.

Identifier les points faibles pour envisager l'avenir

Même si le centre-bourg est dynamique, il est intéressant et nécessaire d'identifier et d'améliorer ce qui peut l'être. C'est dans cette optique que depuis plusieurs années la municipalité mène études et diagnostics pour envisager des pistes d'amélioration. Ces constats semblent révéler que malgré un centre ville agréable à vivre, l'aménagement pourrait être amélioré en le rendant plus hospitalier pour aller vers plus de douceur. La place Gaston Sanson a été refaite il y a 35 ans, pour disposer de plus de stationnement. C'est un espace où véhicules et piétons cohabitent. A l'avenir, il faudra envisager plus de places de stationnement, tout en privilégiant les piétons et les mobilités douces.

Des aides pour la revitalisation

Le dispositif ACTE est un fonds d'intervention co-financé par la Région et Caux Seine agglo, qui vise à financer des projets de modernisation des commerces et des communes comme la rénovation des locaux, incluant les façades, vitrines, enseignes et mobilier, la sécurisation

Privilégier la filière courte

L'achat de proximité est vertueux pour l'ensemble des acteurs. De plus en plus de commerçants privilégient ce mode de fonctionnement et proposent à la vente les productions locales. Du fromage produit sur notre territoire, aux éleveurs de viande, en passant par la production florale qui peut se situer à moins de 10 kms de Terres-de-Caux, les exemples se multiplient.

Si le commerce se porte si bien, c'est en raison de l'excellence de nos artisans et commerçants, mais également grâce à la présence de nos deux grandes surfaces. La vitalité du bourg existe parce qu'il y a ces points d'apports permettant aux habitants de s'approvisionner en grande surface sans parcourir plusieurs dizaines de kilomètres.

contre les effractions (installation de rideaux métalliques, caméras de surveillance, etc.), l'accessibilité pour tous les publics, avec des équipements comme les rampes d'accès ou les portes automatiques. Le dispositif est destiné principalement aux commerçants et artisans situés en centre-ville, à l'exception des galeries commerciales et de certaines activités.

Le programme «Petite Ville de Demain»

«Petite Ville de Demain» est un programme national français lancé en 2020 par le gouvernement pour soutenir le développement et la revitalisation des petites villes. L'objectif principal est de les aider à renforcer leur attractivité, leur dynamisme économique, et leur qualité de vie en facilitant des projets liés à l'urbanisme, au commerce, aux services publics, à la transition écologique, et à la mobilité. Pour cela, les villes bénéficient d'un accompagnement technique, financier, et d'un accès à des experts pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de développement. Terres-de-Caux a rejoint le programme depuis sa création.



ENTREPRISES

4 Février

Cadeaux - Décoration
760 rue Bernard Thelu
Fauville-en-Caux

Celia Rossi

Diététicienne-Nutritionniste
07 84 68 38 55
424 Rue Bernard Thelu
Fauville-en-Caux

Coffee-Tea

Vente de thés & de cafés
15, place Gaston Sanson
Fauville-en-Caux

JL Dépannage

Plomberie-Chauffage-Ramonage
07 77 95 74 10
854, chemin de la plaine
Saint Pierre Lavis

La chèvrerie des 3L

Production fermière
06 23 48 24 06
1946, RD 926 - Hameau de Boos
Bennetot

LE STADIUM Bar

Bistrot
02 32 70 10 74
77 Pl. Gaston Sanson
Fauville-en-Caux

Maison Vallery

Boulangerie-Pâtisserie
09 66 95 50 61
841, rue Bernard Thelu
Fauville-en-Caux

Nouveautés

Reprises

La question qu'on se pose :

LES BIODÉCHETS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Qu'est ce qu'un biodéchet?

Les biodéchets sont des déchets organiques issus de matières vivantes, tels que les restes de nourriture, les déchets de jardin. Ils peuvent être décomposés naturellement en compost ou biogaz grâce à des processus biologiques. Souvent recyclés ou compostés, ils visent à réduire leur impact environnemental et à valoriser leur potentiel en tant que sources d'énergie ou d'engrais naturel.

Quels sont les avantages à améliorer leur tri ?

Le premier intérêt de trier les biodéchets est de réduire les déchets envoyés en décharge, limitant la saturation des sites d'enfouissement et les émissions de gaz à effet de serre. Ça permet aussi la production de compost organique pour enrichir les sols et favoriser la croissance des plantes. C'est aussi pertinent pour produire plus facilement du biogaz par digestion anaérobie. Pour Dominique LEPRON, conseiller municipal de Terres-de-Caux *«les déchets deviennent une matière première, c'est donc une opportunité pour produire de l'énergie avec un combustible utilisable pour produire de l'électricité et de la chaleur.»* Du point de vue du changement climatique, valoriser les biodéchets contribue à réduire l'empreinte carbone et aide ainsi à lutter contre le réchauffement atmosphérique. Enfin, un meilleur tri génère des économies financières en réduisant les coûts associés au traitement et à l'élimination des déchets, bénéficiant aux municipalités, aux entreprises et aux particuliers.

En France que dit la Loi vis à vis des biodéchets ?

La gestion des biodéchets en France est encadrée par la loi, notamment par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020. Ces lois établissent des objectifs ambitieux de réduction et de valorisation des biodéchets, encouragent le tri à la source et imposent aux gros producteurs de biodéchets de mettre en place des dispositifs de tri et de valorisation. L'objectif est de réduire l'impact environnemental des biodéchets et de promouvoir une économie circulaire.

Et sur Terres-de-Caux, qu'en est-il ?

Pour améliorer le tri et réduire le volume de déchets, le gouvernement a mis en place la Taxe Générale sur les Activités Polluantes pour inciter les entreprises et les collectivités à réduire leur volume de déchets. Pour Dominique LEPRON, *«il y a une nécessité de mieux trier pour éviter les surcoûts à l'avenir»*. Valoriser les biodéchets permet donc de diminuer notre volume de déchets. Ainsi, Caux Seine agglo, en charge de la rudologie sur Terres-de-Caux, a lancé une grande campagne pour transformer la collecte des ordures ménagères. **Suite à une enquête auprès des administrés il y a quelques mois, elle a entrepris d'équiper les foyers caussiterriens de «bacs gris» pour les ordures ména-**



Dominique LEPRON

gères, et de «bacs jaunes» pour le recyclage, dont la distribution devrait débiter à partir du 18 novembre, pour une durée d'un mois. Quant à la collecte en porte à porte, elle commencera au début de l'année 2025.

Depuis plusieurs années l'agglomération s'est déjà engagée à appliquer le tri des biodéchets en distribuant des composteurs sur l'ensemble de son territoire. De 2011 à 2022, Caux Seine agglo a distribué 2262 composteurs individuels. Sur l'année 2023, le nombre de 1600 équipements devrait être atteint, soit une multiplication par 6 par rapport aux années précédentes. Cette distribution à titre gracieux a pris du retard en raison des difficultés d'approvisionnement. L'ensemble des composteurs demandés devra être livré d'ici la fin de l'année.

Les escales de la transition

Du 25 au 27 avril 2025,

Les escales du climat seront à Terres-de-Caux

Village des solutions, ciné débat, sorties nature, animations, ateliers, conférences... Venez découvrir les solutions et écogestes pour vivre plus en équilibre avec nos ressources naturelles tout en dépensant moins.

Pour tout renseignement : t.decolombel@cauxseine.fr



TERRES-DE-CAUX EN COMMUN

Constance !

Ce qui caractérise la majorité municipale depuis le début du mandat, c'est la constance dans la mise en œuvre régulière de projets structurants, comme ceux pour nos écoles, l'école qui s'est imposée dans le débat public national, comme le premier de nos services publics à défendre. C'est aussi le dernier bastion qui pourra maintenir une république durable.

Constance dans les investissements pour que chacun ait accès à des services essentiels à leur quotidien comme la création d'un chemin piétonnier garantissant la liaison du centre bourg au hameau de Bourville et aux quartiers de la gendarmerie qui prendra forme dès cet automne.

Dans une période marquée par l'incertitude budgétaire et politique au niveau national, la constance se retrouve dans la gestion rigoureuse du budget de la commune, dans la volonté de faire avec les moyens qu'on a, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises. A ce jour, nous avons pu maintenir le niveau de nos investissements.

Le groupe de travail qui planchait sur le Schéma Directeur Immobilier a rendu ses orientations destinées à accompagner les maires délégués dans leur réflexion sur les choix de la gestion du patrimoine communal. C'est un gros travail qui a été fait sur 41 bâtiments de Terres-de-Caux ainsi que sur les terrains nus, en por-

tant une analyse la plus fine possible sur l'état, l'usage, la valeur et la rentabilité de ces biens.

A Caux-Seine aggro, la préparation du Plan local d'urbanisme Intercommunal se poursuit avec l'élaboration de son règlement. C'est déterminant car c'est ce qui permettra l'aménagement du territoire pendant la prochaine décennie.

Constance encore dans le projet d'espace médical avec la conduite des négociations avec les propriétaires du terrain à céder en centre-bourg. Et bien sûr, constance dans la solidarité avec nos agriculteurs qui doivent composer avec la météo entre récoltes et semis dans un climat économique franchement morose qui ne pourrait que trop durer.

Finalement la constance, c'est tout ce qui sépare le théoricien qui trace le chemin idéal et celui qui se « *coltine* » le travail au quotidien : il n'a guère le temps de scruter les étoiles, trop occupé qu'il est à regarder ses pieds pour savoir dans quoi il marche !

Stéphane LECARPENTIER
Coordonnateur de la majorité.

TERRES-DE-CAUX VOUS APPARTIENT !

Alors que la violence, les guerres dans le monde s'intensifient, est-ce que le moment n'est pas venu de réfléchir, déjà, à plus de solidarité et d'honnêteté dans nos communes ?

On voit bien que lorsqu'on se met autour d'une table pour discuter de projets, les choses se passent généralement bien et, entre personnes de bonne volonté, on avance toujours dans le bon sens, celui de l'intérêt général. Il faut en finir avec le culte de la personnalité qui est malsain et met à mal les projets, parfois, mal ficelés et qui, au final, n'aboutissent pas.

On ne se sauvera pas en montant les uns contre les autres !

Pour illustrer notre propos, notre participation active et sans failles au groupe de travail du « *schéma directeur immobilier* » de la commune en est la preuve puisque certaines de nos propositions ont été entendues, dans un climat serein et sans préjugés, c'est à noter.

Cela dit, concernant l'Espace santé, nous n'avons pas eu de nouvelle communication lors du dernier conseil municipal de septembre. Les mois passent et les négociations semblent s'enliser... Il faut espérer que les professionnels de santé ne se lassent pas et maintiennent leur intérêt pour venir dans notre commune et, surtout, que le coût de leur installation soit toujours financièrement supportable.

Ainsi, en cas d'échec des négociations pour l'acquisition du terrain rue de Normandie, nous referons la même proposition au maire, de prévoir un plan C sur un terrain appartenant à la commune. Enfin, s'agissant de l'ouverture des commerces, nous pensons qu'il revient d'abord aux commerçants de s'entendre sur les jours et horaires d'ouverture, y compris le dimanche, afin de répondre aux attentes de leur clientèle.

Joël LEFEBVRE
et son équipe.



Luc FERRY

*Un merveilleux souvenir
de Terres de Caux*

«Samedi 25 mai, 2024, j'ai l'honneur d'être à nouveau invité à Terres-de-Caux par son maire, Jean-Marc Vasse, pour l'inauguration de l'extension de l'école de Ricarville qui porte mon nom. Les autorités locales sont présentes, les professeurs bien sûr, et des élèves, mais aussi de nombreux parents. J'ai la chance de pouvoir m'entretenir avec eux, de pouvoir mesurer par moi-même à quel point le maire a fait un travail admirable, à quel point professeurs, élèves et parents sont heureux de cette réalisation en tout point exemplaire.

Le village s'est associé au bourg de Fauville ainsi qu'à d'autres villages qui ont fait cause commune pour la création de la commune nouvelle, Terres-de-Caux. Le maire a placé l'école au cœur de son projet pour permettre la réussite de tous les écoliers caussiterriens. L'équipe enseignante est remarquable, satisfaite de cet environnement favorable comme de l'engagement d'une équipe municipale qui travaille à concrétiser l'accueil périscolaire et extra scolaire, bref, un projet municipal audacieux tant par son nouveau périmètre que par ses compétences.

Avant de couper le ruban, je suis interviewé par quelques élèves. Ils me posent de bonnes questions sur mes engagements comme ministre de l'éducation, sur ma vocation d'écrivain et de philosophe, le tout dans une ambiance amicale qui tranche avec la dureté de la vie parisienne.

J'en profite pour parler avec Jean-Marc Vasse, pour lui demander comment il conçoit son engagement en tant qu'homme politique qui dispose au niveau local d'une marge de manœuvre dont les politiques sont trop souvent privés au niveau national. Il m'explique comment la fusion des communes qui a conduit à la création de cette entité nouvelle qu'est Terres-de-Caux a pour but de mutualiser les forces en regroupant de manière plus efficace tous les moyens non seulement humains, mais aussi matériels et financiers des sept communes afin de les mettre en synergie tout en organisant une représentation équitable de chacune d'entre elles afin que nul ne soit lésé. Ce regroupement permet au passage, ce qui n'a rien d'anecdotique, d'assurer une bien meilleure représentation du territoire et de ses habitants auprès de l'État afin de faire valoir leurs intérêts, de protéger et valoriser leur patrimoine.

En reprenant le train pour rentrer vers une capitale qui me plaît de moins en moins, moi qui ai passé les vingt cinq premières années de ma vie loin de Paris, dans un tout petit village au cœur de la campagne, je me dis que je n'ai qu'une envie, y revenir dès que possible pour retrouver cette ambiance si sympathique. Un grand merci à tous ceux qui m'ont accueilli, et tout particulièrement à Jean-Marc Vasse, l'artisan de cette réussite exemplaire.»

Luc FERRY,

Ecrivain et Philosophe,

auteur de «*La Frénésie du bonheur*»

aux éditions de l'observatoire

La Rotonde

NOUVEAU : BILLETTERIE EN LIGNE

Depuis le début de la saison, la billetterie s'est modernisée. Vous pouvez désormais prendre vos billets en ligne sur www.larotonde.org !

IDÉE CADEAU : Vous ne savez pas comment faire plaisir à vos proches pour Noël ? Grâce à la nouvelle billetterie, vous pouvez désormais facilement leur offrir des bons cadeaux.

Queen Killers

Vendredi 8 novembre - 20h30

Hommage à Queen [NORMANDIE]

Queen Killers rend hommage au plus grand groupe de rock de l'histoire: Queen. Vous retrouverez l'extravagance, la flamboyance et l'énergie du célèbre quatuor anglais. **Leur dernier passage à la Rotonde a affiché complet, alors ne tardez pas à réserver votre place, il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde !**

Samedi 23 Novembre - 20h30

Elise and the Sugarsweets + French Wanderer

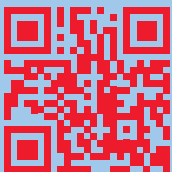
Concert / Rythm n' Blues [TOULOUSE]



Avec plus de 350 concerts en France et à l'étranger, Elise & The Sugarsweets distillent un savant mélange de Rhythm & Blues, une ambiance musicale qui vous transporte entre une terrasse parisienne et un bar américain. Ici on parle de l'âme à l'âme avec un savant cocktail de Soul, de Funk, de Blues et de Rock. Encensés par la critique, ils sont prêts à électriser la scène de la Rotonde.

www.larotonde.org

Toutes les infos
sur le site



Samedi 8 Mars - 20h30

Little Odetta + Million Miles

Blues / Rock [PARIS]



Little Odetta c'est un ouragan Rock. Que ce soit dans un Zénith ou dans un club bondé, les cinq membres de Little Odetta injectent de la soul, du blues, du groove dans leur rock joué avec passion et brio afin d'obtenir le remède universel contre la morosité ! Le groupe réussit le tour de force de l'unanimité dans la presse Rock, Blues !

Une date phare à ne pas manquer !